

### 3. MOTEUR

Variantes	E1	E2	E3	E4
<b>3.1. Dénomination du type :</b>	Euro 4 MX 300 S1   MX 340 S1   MX 375 S1   MX 410 S1			
3.1.1. Marque :	DAF			
3.1.2. Marquage moteur :	MX 300 S1   MX 340 S1   MX 375 S1   MX 410 S1			
<b>3.2. Description générale :</b>	Moteur à combustion interne. Pistons en mouvement alternatif et vilebrequin. Allumage par compression. Diesel, 4 temps.			
3.2.1. Genre :	Suralimenté avec air d'admission refroidi (échangeur air - air) après turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement (2 turbocompresseurs pour le MX 410 S1).			
3.2.2. Principe de fonctionnement :	Diesel, 4 temps.			
3.2.3. Suralimentation :	Système de Réduction Catalytique Sélective (SCR) avec réservoir d'additif à base d'urée.			
3.2.4. Dispositifs anti-pollution :	6, en ligne 12902			
<b>3.3. Nombre et disposition des cylindres :</b>	16,5 ± 0,5 : 1			
3.4. Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) :	300   340   375   410			
<b>3.5. Rapport volumétrique de compression :</b>	16,5 ± 0,5 : 1			
3.6. Puissance maximale (kW) :	300   340   375   410			
3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) :	1900   1900   1900   1900			
3.8. Couple maximal (m.daN) :	200   230   250   275			
3.9. Régime de couple maximal (tr/mn) :	1000-1410   1000-1410   1000-1410   1000-1410			
3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn) :	2180   2180   2180   2180			
3.11. Carburant utilisé :	Gazole			
3.12. Réservoir de carburant :	(*) Série gauche Option gauche Option droit 560 340 / 390 / 430 / 450 / 570 270 / 340 / 390 / 430 / 450 620 / 750 / 850 / 870 / 995 560 / 570 / 620			
3.12.1. Emplacement :	Option gauche et droite (270 ou 340 ou 430 ou 570) + (620 ou 750 ou 850 / 500 + 995)			
3.12.2. Capacité (L) :	Acier ou aluminium.			
3.13. Mode d'alimentation du moteur :	Par pompes unitaires et injecteurs à commande électronique			
3.14. Type de filtre à air :	Sec			
3.15. Allumage :	Par compression			
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) :	24			
3.17. Dispositif d'antiparasitage :	Non			
3.18. Refroidissement du moteur :	Par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable.			
3.19. Nombre de silencieux d'échappement :	1 avec sortie latérale droite et surélevée 1 ou 2 avec sortie latérale gauche			
3.20. Niveau sonore au point fixe Variantes :	E1	E2	E3	E4
3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBA) :	90	90	90	91
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/mn) :	1425			
3.20.3. Position de la sortie d'échappement :	Sortie d'échappement latérale côté droite ou gauche et surélevée derrière cabine.			
3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption :	Plaque fixée à l'avant du moteur côté droit.			
3.24. Classe environnementale :	0555*0651C - EURO 4			

### 3. MOTEUR

Variantes	F1	F2	F3	-
<b>3.1. Dénomination du type :</b>	Euro 5 MX 300 S2   MX 340 S2   MX 375 S2   -			
3.1.1. Marque :	DAF			
3.1.2. Marquage moteur :	MX 300 S2   MX 340 S2   MX 375 S2   -			
<b>3.2. Description générale :</b>	Moteur à combustion interne. Pistons en mouvement alternatif et vilebrequin. Allumage par compression. Diesel, 4 temps.			
3.2.1. Genre :	Suralimenté avec air d'admission refroidi (échangeur air - air) après turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement.			
3.2.2. Principe de fonctionnement :	Diesel, 4 temps.			
3.2.3. Suralimentation :	Système de Réduction Catalytique Sélective (SCR) avec réservoir d'additif à base d'urée.			
3.2.4. Dispositifs anti-pollution :	6, en ligne 12902			
<b>3.3. Nombre et disposition des cylindres :</b>	16,5 ± 0,5 : 1			
3.4. Cylindrée (cm <sup>3</sup> ) :	300   340   375   -			
<b>3.5. Rapport volumétrique de compression :</b>	16,5 ± 0,5 : 1			
3.6. Puissance maximale (kW) :	300   340   375   -			
3.7. Régime de puissance maximale (tr/mn) :	1900   1900   1900   -			
3.8. Couple maximal (m.daN) :	200   230   250   -			
3.9. Régime de couple maximal (tr/mn) :	1000-1410   1000-1410   1000-1410   -			
3.10. Régime de rotation maximal (tr/mn) :	2180   2180   2180   -			
3.11. Carburant utilisé :	Gazole			
3.12. Réservoir de carburant :	(*) Série gauche Option gauche Option droit 560 340 / 390 / 430 / 450 / 570 270 / 340 / 390 / 430 / 450 620 / 750 / 850 / 870 / 995 560 / 570 / 620			
3.12.1. Emplacement :	Option gauche et droite (270 ou 340 ou 430 ou 570) + (620 ou 750 ou 850 / 500 + 995)			
3.12.2. Capacité (L) :	Acier ou aluminium.			
3.13. Mode d'alimentation du moteur :	Par pompes unitaires et injecteurs à commande électronique			
3.14. Type de filtre à air :	Sec			
3.15. Allumage :	Par compression			
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) :	24			
3.17. Dispositif d'antiparasitage :	Non			
3.18. Refroidissement du moteur :	Par circulation d'eau forcée et radiateur avec ventilateur débrayable.			
3.19. Nombre de silencieux d'échappement :	1 avec sortie latérale droite et surélevée 1 ou 2 avec sortie latérale gauche			
3.20. Niveau sonore au point fixe Variantes :	F1	F2	F3	-
3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBA) :	90	90	90	-
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/mn) :	1425			
3.20.3. Position de la sortie d'échappement :	Sortie d'échappement latérale côté droite ou gauche et surélevée derrière cabine.			
3.21. Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption :	Plaque fixée à l'avant du moteur côté droit.			
3.24. Classe environnementale :	0555*0651E - EURO 5			

(\*) Après carrossage, il sera vérifié qu'il n'existe pas de partie coupante ou saillante à proximité du réservoir.

### 4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1. Type de boîte de vitesses :**  
I / Boîte de vitesses mécanique synchronisée à 16 rapports AV et 2 marches AR (la 16ème est en prise directe).
- En option :**  
II ou III / Boîte de vitesses mécanique synchronisée à 16 rapports AV et 2 marches AR.  
IV ou V / Boîte de vitesses mécanique automatisée à 12 rapports AV et 2 marches AR (la 12ème est en prise directe).  
VI / Boîte de vitesses mécanique automatisée à 16 rapports AV et 2 marches AR (la 16ème est en prise directe).  
VII ou XIII / Boîte de vitesses mécanique automatisée à 12 rapports AV et 2 marches AR.  
IX / Boîte de vitesses mécanique automatisée à 16 rapports AV et 2 marches AR.
- 4.1.1. Emplacement du levier de commande : Au plancher ou sur le tableau de bord.
- 4.2. Type d'embrayage :** Monodisque à sec.  
4.2.1. Mode de commande : Commande hydraulique avec assistance pneumatique (pour boîte de vitesses mécanique synchronisée) ou commande électro-pneumatique (pour boîte de vitesses mécanique automatisée).
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues :** Arbres de transmission à joints de cardans, couple conique.  
Sur demande, pont AR à réduction épicycloïdale dans les moyeux.
- 4.4. Démultiplication de la transmission :**  
4.4.1. Dimensions et circonférences de roulement des pneumatiques de référence : 315/80 R 22.5 : 3282 mm.  
4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1000 tr/mn : Les rapports de boîte et de pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie.  
4.4.2.1. Boîte I :

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications Totales	Vitesses à 1000 tr/mn (en Km/h)
1ère (1/P)	16,41	3,31 : 1	54,32	3,63
2ème (1/G)	13,80		45,68	4,31
3ème (2/P)	11,28	Options :	37,34	5,27
4ème (2/G)	9,49	2,69	31,41	6,27
5ème (3/P)	7,76	2,80	25,69	7,67
6ème (3/G)	6,53	2,93	21,61	9,11
7ème (4/P)	5,43	3,07	17,97	10,96
8ème (4/G)	4,57	3,73	15,13	13,02
9ème (5/P)	3,59	4,10	11,88	16,57
10ème (5/G)	3,02		10,00	19,70
11ème (6/P)	2,47		8,18	24,09
12ème (6/G)	2,08		6,88	28,60
13ème (7/P)	1,70		5,63	35,00
14ème (7/G)	1,43		4,73	41,60
15ème (8/P)	1,19		3,94	49,99
16ème (8/G)	1,00		3,31	59,49
AR 1 (AR/P)	15,36		50,84	3,87
AR 2 (AR/G)	12,92		42,77	4,60

#### 4.4.2.2. Démultiplication des boîtes en option :

Combinaison des vitesses	1	2	3	4	5	6	7	8	AR
Boîte II	P 13,80	9,49	6,53	4,57	3,02	2,08	1,43	1,00	12,92
G 11,54	7,93	5,46	3,82	2,53	1,74	1,20	0,84	0,84	10,80
Boîte III	P 13,86	9,52	6,56	4,58	3,02	2,08	1,43	1,00	12,97
G 11,59	7,96	5,48	3,83	2,53	1,74	1,20	0,84	0,84	10,85
Rapport de pont : 3,76*		En option : 3,31 - 3,73 - 4,10 - 3,61* - 4,12* - 4,56*							
Boîte IV	P 15,86	9,57	5,87	3,47	2,10	1,29	-	-	14,68
G 12,33	7,44	4,57	2,70	1,63	1,00	-	-	-	11,41
Boîte V	P 15,86	9,57	5,89	3,47	2,10	1,29	-	-	14,68
G 12,29	7,41	4,57	2,69	1,62	1,00	-	-	-	11,38
Boîte VI	P 17,03	11,50	7,86	5,51	3,73	2,52	1,72	1,21	15,77
G 14,12	9,54	6,52	4,57	3,09	2,09	1,43	1,00	13,07	
Rapport de pont : 3,31		En option : 2,69 - 2,80 - 2,93 - 3,07 - 3,73 - 4,10							
Boîte VII	P 12,33	7,44	4,57	2,70	1,63	1,00	-	-	11,41
G 9,59	5,78	3,55	2,10	1,27	0,78	-	-	-	8,88
Boîte XIII	P 12,29	7,41	4,57	2,69	1,62	1,00	-	-	11,41
G 9,59	5,78	3,56	2,10	1,27	0,78	-	-	-	8,88
Boîte IX	P 14,12	9,54	6,52	4,57	3,09	2,09	1,43	1,00	13,07
G 11,68	7,89	5,39	3,78	2,56	1,73	1,18	0,83	0,83	10,81
Rapport de pont : 3,76*		En option : 3,31 - 3,73 - 4,10 - 3,61* - 4,12* - 4,56*							

\* : Pont double réduction

4.5. Vitesse maximale effective : 90 km/h.

4.6. Indicateur de vitesse : Oui.

4.7. Compteur kilométrique : Oui.

4.8. Chronotachygraphe : Oui, sauf réglementation spécifique.

4.9. Limiteur de vitesse : Oui.

### 5. SUSPENSION

- 5.1. **Avant :** Essieu rigide avec 2 ressorts à lames, 2 amortisseurs hydrauliques télescopiques et barre stabilisatrice.  
**Suspension pneumatique sur l'essieu 2 (essieu moteur)**
- 5.2. **Arrière :** Essieu rigide (guidé par 2 barres de réaction inférieures et 1 triangle supérieur) avec suspension pneumatique à 4 coussins d'air, 2 amortisseurs hydrauliques télescopiques et barre stabilisatrice.  
5.2.1. Suspension de(s) essieu(x) moteur : Suspension pneumatique.

### 6. DIRECTION

- 6.1. **Type de direction :** A vis et écrou à recirculation de billes. Assistance hydraulique. En cas de défaillance de l'assistance, la direction reste assurée mécaniquement.  
En option, système VSC / ESP (dispositif électronique de contrôle dynamique de stabilité du véhicule par réduction contrôlée du couple moteur et/ou freinage des roues individuellement).
- 6.2. **Diamètre de braquage hors tout (m) :**

Version	36	38	40	42
Diamètre	14,35	14,90	15,40	15,95

**CERTIFICAT DE CONFORMITE** (Véhicule prêt à l'emploi)

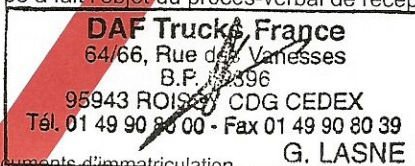
Nous, soussignés DAF Trucks France ( B.P. 52396 - 95943 ROISSY CDG Cedex, Tél. : 01.49.90.80.00. ), représentant dûment accrédité de DAF Trucks N.V. Eindhoven ( Pays - Bas ) constructeur, certifions que le véhicule prêt à l'emploi : (2) Dénomination

(D1) Marque	: DAF
(D2) Type	: TE 05 N
Variante	: F2 S 38
Version	: FT XF105
(D3) Dénomination commerciale	: XLRTE47MS0E856614
(E) Numéro d'identification	: 20500
(F1) Masse en charge techniquement admissible (kg)	: 19000
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	: (3)
Sous couvert de l'article R 433-1 (kg)	: (3)
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	: 44000
Sous couvert de l'article R 433-1 (kg)	: (3)
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg)	: 7440
(G1) Poids à vide national (PV) (kg)	: 7365
(J) Catégorie internationale	: N3
(J1) Genre national	: TRR
(J3) Carrosserie	: PRSREM
(K) Numéro de la réception par type	: P-2661.05.01
(P1) Cylindrée (cm³)	: 12902,0
(P2) Puissance net maximale (kW)	: 340,0
(P3) Source d'énergie	: GO
(P6) Puissance administrative (CV)	: 34
(Q) Rapport puissance/masse ( kW/kg)	: non concerné
(S1) Nombre de places assises ( y compris celle du conducteur )	: 2
(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A])	: 90
(U2) Régime de rotation lui correspondant (tr/min)	: 1425
(V7) CO <sub>2</sub> (g/km)	: non concerné
(V9) Classe environnementale	: 0555*0651E

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et ce fait être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)

- sort de nos usines, le pour être livré à :

Fait à Paris - Nord II, le 16/02/2009



(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.  
 (3) La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transports exceptionnelle dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires lorsqu'ils transportent des objets indivisibles.  
 Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'article R 433-1 du Code de la Route dans les conditions de :

- masse en charge maximale admissible (PTAC) (kg) ci-après : -
- masse en charge maximale admissible de l'ensemble (PTRA) (kg) ci-après : **52000**

**Nota :** Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du

**Rappel :** Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 312-1 à R 312-25, R 314-1 à R 314-5, R 317-5 à R 317-17 et R 318-1 à R 318-5 du Code de la Route ou toute modification du véhicule, à la suite de laquelle, il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ( en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire ) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.

**ATTESTATION D'EQUIPEMENT**

Nous, DAF Trucks France, représentant dûment accrédité de DAF Trucks N.V., certifions que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus, sort de nos usines équipé de :

Barre anti encastrament AV	: <b>Oui</b>		
Dispositif anti-patinage des roues ( ASR )	: <b>Non</b>		
Frein sur échappement renforcé ( MX EB )	: <b>Oui</b>		
Ralentisseur électromagnétique	: Non	Ralentisseur hydraulique	: <b>Non</b>
Marque	: <b>DAF</b>	Type	: <b>MX EB</b>
Pneumatiques ( 4 )	AV : <b>315/70 R 22.5</b>	AR 1	: <b>315/70 R 22.5</b>
Charges maximales techniquement admissibles ( suivant monte pneumatique ) : ( 3 )		AR 2	: -
	Essieu 1 : <b>7500</b>	Essieu 2	: <b>13000</b>
		Essieu 3	: -
Eléments mécaniques conditionnant les charges maximales sur les essieux	: Néant.		
Type de suspension	AV : <b>Mécanique</b>	AR 1	: <b>Pneumatique</b>
Type de suspension sur l'essieu moteur	: <b>Pneumatique</b>	AR 2	: -
Type de frein	AV : Disques	( au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE modifiée )	
Type des cylindres de frein	AV : <b>24</b>	AR 1	: <b>Disques</b>
Chauffage autonome	: <b>Oui</b>	AR 2	: -
Dispositif de contrôle de stabilité (VSC / ESP)	: <b>Non</b>	AR 1	: <b>24/24HFL3</b>
( 4 ) Voir conditions au point 1.2. de la notice descriptive.		AR 2	: -